

Vingt ans et maintenant ?

Les 14 et 15 octobre derniers, nous avons fêté les vingt ans de l'association « Les Champs de Booz ». Ce fut l'occasion de réunir les bénévoles et les femmes que nous accueillons. Quelle belle fête ce fut ! Vous pourrez en lire un compte-rendu en photos en pages 6 et 7. Nous sommes tous et toutes très fiers de cet anniversaire. Tous bénévoles (il n'y a aucun salarié dans l'association) nous portons nos projets avec résolution, entêtement et enthousiasme. Et quel chemin parcouru depuis la création de l'association jusqu'à aujourd'hui ! Oui, nous sommes fiers et heureux de cette fête qui restera gravée dans nos mémoires.

Et maintenant ? Maintenant il est essentiel que nous continuions à suivre le long chemin, souvent difficile, que nous avons face à nous. L'Europe, et la France en particulier, connaissent un afflux migratoire sans précédent. La guerre, la sécheresse, la faim, la pauvreté, la violence poussent à l'exil. Hélas, bien souvent, un exil sans refuge ... Les Champs de Booz ont à cœur de tout faire pour accueillir avec dignité et empathie les demandeuses d'asile qui frappent à leur porte. Comment pourrions-nous ne pas poursuivre, face aux sourires de ces femmes qui ne cessent de nous remercier, de nous dire à quel point nos actions sont essentielles. Elles nous font toucher du doigt, jour après jour, l'importance du bénévolat.

Alors merci, un très grand merci à tous les donateurs qui nous permettent de poursuivre encore vingt ans ?

boozl'édito

Chers amis,

L'année 2023 fête les 20 ans des Champs de Booz !

Ce sont deux religieuses, Solange et Marie-Joie qui ont créé cette association. Et 23 congrégations religieuses sont venues les rejoindre pour porter ensemble ce projet ! Un fait inédit ! Elles ont eu bien raison !

Mais qu'a fait l'association pendant tout ce temps-là ?

Les Champs de Booz ont accueilli plus de 2 000 femmes avec plus de 8 500 entretiens personnalisés.

Ces femmes ont appris le français, fait des études, trouvé un travail ou créé leur propre entreprise et, finalement, sont devenues autonomes !

Oui, elles y arrivent !

Certaines d'entre elles sont devenues françaises.

L'association a été financée au cours de ces 20 ans par vos dons ! Ainsi, elle a toujours «bouclé» son budget !

Je voudrais encore et encore vous remercier de votre soutien.

Sans vous rien n'est possible !

Merci de votre fidélité.

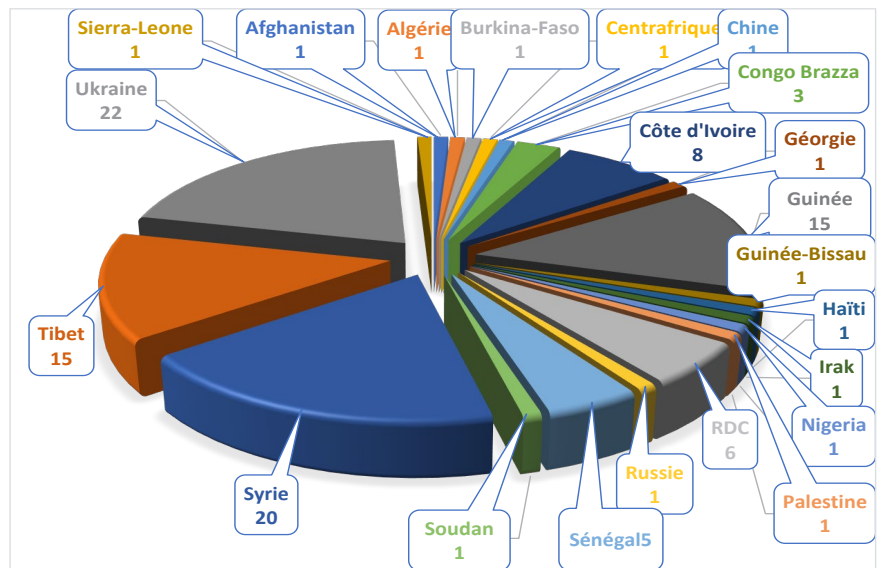
Très bon Noël !

La présidente
Tristane de Choiseul

Les données enregistrées et validées pour les **12 derniers mois** (31 octobre 2022 au 31 octobre 2023), indiquent 294 passages à nos permanences au cours desquelles nous avons accueilli **108 femmes, dont 62 pour la première fois**. Ces chiffres sont en nette progression par rapport à l'année précédente où nous avons reçu 82 femmes, dont 39 nouvelles.

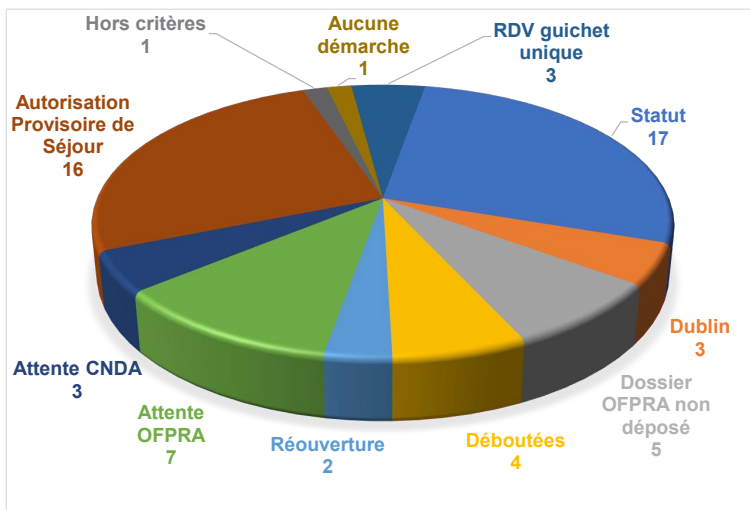
Le continent dominant reste l'Afrique, mais ne représente plus que 41% des femmes reçues à nos permanences, contre plus de 60% dans les années précédentes. La Guinée reste majoritaire (15 femmes). Le nombre de tibétaines est en légère décroissance. Cette année, nous avons observé un afflux de femmes ukrainiennes et toujours autant de syriennes.

Pays d'origine de toutes les femmes accueillies entre le 31 octobre 2022 et le 31 octobre 2023



Parmi les **62 nouvelles femmes**, un peu plus de la moitié (33) avait déjà obtenu un statut lors de leur premier entretien : statut de réfugiée valable 10 ans pour 17 femmes et autorisation provisoire valable 1 an et renouvelée tous les 6 mois pour les 16 ukrainiennes.

Vingt-deux autres femmes étaient en demande d'asile (premier rendez-vous au guichet unique, dossier non encore déposé, en attente de la décision de l'OFPRA, ou de la CNDA, ou réouverture après une première demande refusée). L'augmentation de femmes qui se présentent en ayant déjà obtenu leur statut, nous amène à développer notre activité vers la recherche de formation, d'écoles ou d'universités pour celles qui souhaitent reprendre des études ou vers la recherche d'un emploi.



Situation administrative des 62 nouvelles femmes reçues entre le 31 octobre 2022 et le 31 octobre 2023

L'apprentissage du français...

L'apprentissage du français reste une priorité pour une grande partie des demandeuses d'asile qui frappent à la porte des Champs de Booz, quel que soit le pays d'où elles viennent. Une connaissance de la langue, même succincte, leur facilite grandement les démarches administratives, les recherches d'emploi ou de logement. Il existe de nombreux lieux où apprendre le français gratuitement, à Paris et en banlieue. Ces différents centres proposent, suivant les niveaux, de deux à cinq heures de cours par jour, trois à cinq jours par semaine. Ce sont des formations performantes, à caractère quasi obligatoire dans la mesure où l'étudiante trop souvent absente perd sa place. Sans compter les cours réellement obligatoires accordés par l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration)

Les Champs de Booz incitent et aident les demandeuses d'asile à s'inscrire à l'une ou l'autre de ces formations, n'ayant pas les moyens matériels de proposer un apprentissage aussi intensif. Il n'en reste pas moins toujours possible de demander à pratiquer le français aux Champs de Booz, quel que soit le niveau de langue, une fois par semaine.

Le travail d'équipe

Aux Champs de Booz s'adjoignent deux groupes de bénévoles, celui de la paroisse Saint Lambert de Vaugirard, dans le quinzième arrondissement, et celui de la paroisse Saint Jean Bosco dans le vingtième arrondissement.

La Croisée des chemins de la paroisse Saint Jean Bosco s'occupe activement d'une dizaine de femmes que lui ont confiées les Champs de Booz. Les bénévoles de La Croisée des Chemins leur apportent une aide plus spécifique, aide financière, accompagnement personnalisé, aide précieuse à l'intégration. Les Champs de Booz leur confient en particulier les jeunes femmes désireuses de faire des études. La Croisée des Chemins les aide à trouver un logement pour étudiant ou à financer une bourse.

Fraternité Femmes Réfugiées : ce groupe de bénévoles de la paroisse Saint Lambert de Vaugirard, qu'animent Marie-Christine et Gérard, s'occupe de demandeuses d'asile logées par les Champs de Booz dans leur quartier : apprentissage des us et coutumes, découverte de la culture française, invitations à déjeuner, à des promenades dans Paris, voire même à la campagne.

Les Champs de Booz remercient chaleureusement ces bénévoles qui nous accompagnent par un travail complémentaire au nôtre mais aussi en nous donnant accès à leurs contacts dans le monde associatif.

Leurs témoignages sont à lire en page volante.

Une belle arrivée : Laura

Les Champs de Booz ont la joie de pouvoir compter, depuis quelques mois, sur Laura, travailleuse sociale, efficace et dynamique. Elle s'occupe très activement d'aider les femmes ayant obtenu leur statut à faire les démarches nécessaires pour l'obtention d'un logement social, mais aussi à démêler certains problèmes administratifs (déclaration d'impôts, etc.). Grâce à son intervention, plusieurs femmes ont pu obtenir un logement social en quittant nos hébergements.

Laura a également organisé une formation pour tous les bénévoles afin de mieux comprendre les différents accès aux hébergements sociaux et d'être en mesure d'aider les femmes à réunir les documents nécessaires avant leur rendez-vous avec elle.

Des soutiens financiers

C'est une excellente nouvelle que nos dossiers de renouvellement de subventions aient été acceptés. Les subventions de la **mairie de Paris**, de la **Fondation de l'Ordre de Malte**, l'allocation de l'**ACAT** et de la **Fondation du Protestantisme** jouent un rôle crucial dans la continuation de notre travail en améliorant la prise en charge des femmes que nous recevons.

Les investissements que nous réalisons dans la rénovation et l'entretien de nos logements sont importants pour offrir un environnement sûr et confortable aux femmes que nous soutenons.

Il est tout aussi important de pouvoir fournir une aide financière immédiate aux femmes en grande précarité qui se présentent à nos permanences. La sécurité alimentaire est une préoccupation majeure et nous essayons de répondre également à ce besoin de base.

Quelques belles réussites

Témoignage de M. S., sénégalaise

«Je me souviens de la première fois comme si c'était hier à la permanence de Saint Mandé. L'accueil a été très chaleureux et j'ai été reçue par deux personnes dont l'une était la sœur Marie Hélène. Depuis ce jour elle est présente dans mon aventure et ma nouvelle vie.

Avec les Champs de Booz, j'ai suivi la procédure d'obtention d'un titre de séjour et grâce aux Champs de Booz et après de nombreuses démarches, j'ai obtenu la Protection subsidiaire en novembre 2012.

Les Champs de Booz m'ont logée et permis de faire ma mise à niveau dans la comptabilité pour exercer le métier que j'avais déjà au Sénégal.

Malgré l'obtention de ma carte de séjour, les Champs de Booz ont continué à m'aider jusqu'à l'obtention de ma nationalité française en 2018. Ils ont été présents aussi lors de la signature de mon bail pour un logement social.

Aujourd'hui je suis bien intégrée dans ce pays d'accueil (la France), j'ai un travail dans une bonne entreprise, un mari, et, comble de bonheur, une petite fille qui vient d'avoir un mois. Elle est née le 24 juillet 2023 et porte le prénom de la sœur Marie Hélène en guise de reconnaissance.

Pour terminer, je dis juste qu'au début ce n'était pas évident du tout. Mais j'y ai cru et, soutenue par les membres des Champs de Booz qui, eux aussi, ont cru en moi, j'ai pu affronter les obstacles et m'intégrer dans ce pays.

Je dis juste aux filles RIEN N'EST IMPOSSIBLE, IL FAUT JUSTE CROIRE À SES OBJECTIFS, AVOIR CONFIANCE DANS LES GENS QUI VOUS AIDENT ET ÊTRE TRÈS PERSÉVÉRANTE ».

Naturalisation de Douha

C'est une belle réussite, l'aboutissement d'un long chemin vers l'intégration. Après avoir créé sa petite entreprise de traiteur, Douha a obtenu un logement social et la nationalité française en 2022 !



Les hébergements

Le nombre des appartements mis à la disposition de l'association s'élève à onze, soit dix-huit places d'hébergement. Huit d'entre eux sont situés à Paris, dans les sixième, onzième, quinzième, dix-neuvième et vingtième arrondissements. Les trois autres sont en proche banlieue, Montreuil, Bobigny et Bourg la Reine. Ces appartements sont la propriété de particuliers pour huit d'entre eux, de congrégations religieuses et d'une paroisse pour les autres.

Ayant à cœur le bon entretien des appartements mis à notre disposition, **Bernadette**, bénévole de l'association, se rend régulièrement sur les lieux et propose aux femmes logées des conseils d'entretien, des renseignements sur les produits à utiliser. Il s'agit d'un savoir-faire pas toujours bien maîtrisé ! Les conseils de Bernadette sont donc bien utiles.

Les bénévoles référents de chacun de ces appartements s'assurent également de la bonne progression du parcours d'insertion des femmes accueillies, formation professionnelle, recherche d'emploi et d'un appartement pérenne. Celles-ci signent, en effet, avec l'association une convention pour un an qui implique la réalisation de leurs objectifs.

Les appartements passerelles

Nous disposons toujours de deux appartements passerelles qui accueillent chacun deux femmes grâce au partenariat avec La Fondation Insertion par le Logement. Ils sont attribués pour deux ans à des femmes ayant obtenu leur statut et ayant un projet de vie bien défini. Responsables de leur comportement et de l'évolution de leurs projets au cours de ces deux années, les bénévoles référents poursuivent leur accompagnement.

Nous cherchons à acquérir d'autres appartements de ce type afin de proposer une solution à plus long terme aux femmes qui ont déjà été logées pendant un an dans nos hébergements.

Renouvellement du parc immobilier

Nous avons perdu deux appartements dans le vingtième arrondissement, qui nous permettaient de loger quatre personnes.

Mais nous avons eu la joie de nous voir offrir deux nouveaux hébergements qui nous ont été proposés très récemment :

- Un appartement dans un petit immeuble à Aubervilliers chez les Sœurs Auxiliatrices où nous allons pouvoir loger deux femmes,
- Un grand appartement dans le dixième arrondissement mis à notre disposition par la Congrégation des Petites Sœurs de l'Assomption où nous pourrions loger 6 femmes.

Un grand merci à ces congrégations pour leur aide si précieuse.

Un cas particulier : Les Ukrainiennes

L'autorisation provisoire de séjour sur le territoire et la protection temporaire ont été accordées aux ukrainiennes pour 1 an. Même si le renouvellement se fait sans difficulté, il n'est accordé à chaque fois que pour 6 mois, ce qui complique considérablement leur parcours.

Compte tenu de la situation en Ukraine, les femmes que nous suivons n'envisagent pas de repartir dans leur pays à court terme et souhaitent pouvoir s'intégrer.

Elles ont fait de gros efforts pour apprendre le français rapidement et obtenir un emploi. Mais il est difficile de prétendre à un contrat de travail en CDI avec une autorisation de séjour temporaire. Il faut espérer que les autorités françaises vont prendre la mesure de ce problème et leur donner la possibilité d'obtenir des autorisations à plus long terme.

La fête des 20 ans à Angers

Les vingt bougies de l'association ont été soufflées à Angers, chez les Sœurs du Bon Pasteur et au château du Plessis-Bourré. Voici le récit de ce week-end mémorable :

Samedi 14 octobre 2023

8h30 : Elles sont sorties une à une ou par petits groupes de la bouche de métro, le regard vague, ensommeillé ou, tout au contraire, rieur, curieux, excité. Elles étaient un rien étonnées de se retrouver si tôt un samedi matin Porte Dauphine, à Paris. Nous étions le samedi 14 octobre 2023, il était 8h30 du matin. Le premier véritable jour d'automne, l'air était frais, le ciel bas.



À peine installées dans le car qui devait nous conduire à Angers, l'atmosphère s'est réchauffée, réveillée : rires, bavardages, danses, chansons ont fait filer le temps plus vite que les kilomètres.

13h00 : Le repas nous attendait, à l'hôtellerie de Notre Dame du Bon Pasteur. Nous n'avons plus qu'à nous mettre les pieds sous la table. Plusieurs tables étaient dressées, chacun s'est installé au hasard, permettant ainsi de faire plus ample connaissance si besoin était.

14h30 : Il était temps de prendre possession des chambres, avec pour mission de se parer pour la suite des festivités. Ce fut un florilège de costumes traditionnels, au couleurs vives, chatoyantes. Toutes ces dames étaient magnifiques !



17h00 : Départ pour le château du Plessis-Bourré où une visite guidée nous était réservée. Situé sur le territoire de la commune d'Écuillé en Maine-et-Loire, à une quinzaine de kilomètres au nord d'Angers, le château du Plessis-Bourré figure parmi les châteaux de la Loire n'ayant que peu subi de modifications extérieures depuis sa construction, il y a plus de cinq siècles. Jean Bourré (1424-1506), grand argentier et principal confident du roi de France Louis XI, a fait l'acquisition du domaine du Plessis-le-Vent le 26 novembre 1462. Aujourd'hui, après plusieurs siècles de péripéties, le château est géré par les descendants du duc de Dalmatie.

L'espace aménagé autour du château recrée l'illusion que le château sort des eaux qui l'entourent.



19h00 : L'apéritif fut offert dans la salle des gardes dont le plafond à caissons forme vingt-quatre tableaux, inspirés de la symbolique des alchimistes de l'époque, notamment des trois grands principes actifs : le mercure, le soufre et le sel. C'est dans un salon plus vaste, orné d'une belle et grande cheminée, que les tables furent dressées, disposées en U, pour un savoureux repas.



Des récits relatant l'histoire des Champs de Booz ou la vie d'une bénévole, des sketches parodiant les entretiens, des chansons ont agrémenté ce délicieux repas, empli de gaieté, de légèreté et surtout de beaucoup d'émotions en écoutant les témoignages des femmes arrivées aux Champs de Booz, malades, affaiblies (c'est un euphémisme), sans papiers et qui, au bout d'un long parcours, reconstruisent leurs vies, en possession d'un statut de réfugiée, d'un emploi en CDI !

23h00 : La soirée s'est prolongée tard dans la nuit dans les cuisines du château transformées, pour l'occasion, en salle de bal.

Dimanche 15 octobre 2023

8h30 à 9h30 : Après une nuit réparatrice bien qu'un peu courte, nous nous sommes retrouvés pour le petit déjeuner dans la salle à manger de l'hôtellerie de Notre Dame du Bon Pasteur.

10h00 : Nous avons rejoint la chapelle pour une cérémonie œcuménique, sereine, apaisante. Ce fut un moment tout à fait privilégié dans ces journées joyeusement animées.

12h00 : Le déjeuner nous a réunis une fois encore pour partager remerciements et profondes émotions parfois empreintes de tristesse en songeant à notre douloureuse actualité. Mais cela aussi fait partie de nos vies.

14h00 : Nous avons repris le car pour rentrer à Paris. Pas de bruit, pas de chansons, tout le monde dormait... Instant propice pour dire, mezza voce, un immense merci à Tristane, Robert, Francine et Marie-Françoise pour l'organisation de ces moments d'exception, à Yveline, Colette et Nicole pour la douce et belle cérémonie œcuménique.



Les sorties de l'année

Rencontre à Montmartre : nous nous sommes retrouvées pour déjeuner le dimanche 13 novembre 2022. Il y avait vingt et une femmes accueillies et quelques bénévoles. Après un repas joyeusement animé, nous avons affronté les escaliers de Montmartre pour une promenade d'une heure et demie. Découverte à la fois de quelques lieux où ont habité de grands artistes français et internationaux, mais aussi les petites ruelles fleuries de la butte, ainsi que quelques endroits moins connus comme le cimetière Saint-Vincent, la Villa Léandre, et enfin Saint Pierre de Montmartre, la plus vieille église de Paris, pour finir par Le Sacré Cœur.

Messe pour les femmes réfugiées : le dimanche 20 novembre 2022 une messe a été célébrée en l'église Saint Jean Bosco. Accompagnées par Les Champs de Booz et La Croisée des Chemins, les femmes de toutes nationalités et de toutes obédiences y ont participé. Elles avaient, ensuite, elles-mêmes préparé un repas, offrant aux unes et aux autres des spécialités de leurs pays. Ce fut très animé, gai, joyeux.

Visite au musée Yves Saint Laurent : le 17 décembre 2022, Elodie a proposé à une dizaine de femmes de visiter avec elle le musée Yves Saint Laurent. Ce fut non seulement une grande découverte mais un véritable émerveillement.

Les bateaux-mouches : toujours avec Elodie, ce fut la découverte des ponts et monuments qui bordent la Seine sous un beau soleil parisien.



Appel aux dons

Comme chaque année, nous sollicitons nos amis lecteurs pour nous aider à faire VIVRE l'association :

- Pour maintenir et entretenir nos places d'hébergement,
- Pour aider financièrement les femmes en très grande précarité.

Nous devons impérativement augmenter nos recettes. L'association vit de votre générosité.

Il est donc URGENT que nous trouvions de nouveaux donateurs.

Si vous souhaitez nous aider, vous trouverez joint à ce journal un bulletin de soutien.

Vous pouvez également faire un don en ligne en quelques clics à partir de notre site internet.

Les dons donnent droit à une déduction fiscale de 66% dans le cadre de l'impôt sur le revenu. Nous comptons sur votre soutien !

Votre aide nous est VITALE.

Merci d'avance pour votre mobilisation.